

SEN-COMPACT II

Rapport de la mission de suivi et d'identification de projets COMPACT du 12 au 22 juillet 2010

Introduction

Du 12 au 22 Juillet 2010, une mission du PMF/FEM (NC/PA/LC) s'est rendue dans la Réserve de Biosphère Transfrontière du delta du fleuve Sénégal dans le cadre du suivi et à l'identification de nouveaux projets.

- Le suivi concerne les projets des sites de la Réserve Spéciale de Faune du Ndiaël, de la Réserve Spéciale de Faune de Gueumbeul, du Parc National de la langue de Barbarie ; des forêts classées de Ndiaye, Thilène, Maka Diama, et de l'Aire Marine Protégée de Saint-louis.
- L'identification portait sur les projets de Dagana, UGB, Gandon, Bango et du Réseau des OCB/COMPACT.

Cette mission était composée comme suit :

- Monsieur Oumar WANE, Coordonnateur National du PMF/FEM;
- Monsieur Khatary MBAYE, Coordonnateur Local du programme COMPACT;
- Madame Joceline DIOUF, Assistante au PMF/FEM ;
- Monsieur Adama GAYE, chauffeur au PMF/FEM.

En dehors des membres de la mission, des autorités administratives et locales, ainsi que des représentants de services techniques de l'Etat et partenaires des OCB ont pris part aux réunions.

Il s'agit de :

- Capitaine Babacar Dione, Adjoint de l'Inspecteur Régional des Eaux et Forêts ;
- Commandant Thialaw Sarr, Conservateur de la Réserve Spéciale de Faune de Gueumbeul ;
- Sergent Mbaye DIOUF, agent forestier à Maka diama ;
- Sergent Daouda Ndiogou, Chef de la brigade forestier de Ndiaye ;
- Monsieur Oumar Kane, Conseiller municipal à Dagana, chargé des questions de l'Environnement,
- Colonel Mactar WADE, Conservateur de la réserve de Ndiaël,
- Sous-lieutenant Binta BA, Adjointe du chef du Bureau d'Information des Parcs et Réserves du Nord ;
- Lieutenant Sérigne Modou SARR, adjoint du Conservateur de l'AMP de Saint-louis,
- Colonel Babou Ndao du projet Biodiversité Sénégal –Mauritanie et membre du Comité Local de Base (LBC) de COMPACT,
- Mr Ibnou Ndiaye, responsable de la Commission Environnement et représentant le PCR de Diama, membre du LBC,
- Mr Birane Diop, responsable de la commission Environnement et représentant le PCR de Gandon, membre du LBC,
- Professeur Sérigne Modou Fall du département de géographie de l'UGB, membre du LBC de COMPACT ;

I : Identification de nouveaux projets

La mission consistait à identifier les sites d'intervention de chaque projet et à échanger avec les membres des OCB bénéficiaires. Les projets COMPACT concernés et qui seront soumis au Comité National de Pilotage du PMF/FEM pour sélection sont les suivants.

- Projet de réhabilitation de la forêt classée de Goumel, soumis par l'ASC « Réveil » de Dagana.
- Projet de renforcement des capacités des OCB des la Réserve de Biosphère Transfrontière du delta du fleuve Sénégal (RBT), soumis par le Réseau des OCB de la RBT.
- Projet d'appui à la gestion durable des ressources forestières de la réserve de biosphère transfrontière du delta du fleuve Sénégal, proposé par l'association ECOPROTECT basé à l'université Gaston Berger.
- Projet de restauration des écosystèmes et de conservation de la biodiversité dans la forêt classée de Rao et du terroir adjacent (Delta du fleuve Sénégal/RBT) dans la communauté rurale de Gandon, proposé par l'association inter villageoise de Gandon.

A chaque étape, la mission salue d'abord la présence des autorités locales et les représentants des services des Eaux et Forêts avant de rappeler l'objectif de la rencontre et le processus de sélection des projets COMPACT/PMF/FEM, en mettant l'accent sur le rôle du Comité National de Pilotage (NSC). Après une présentation des activités du projet par les bénéficiaires, les membres de la mission demandent des éclaircissements sur certains points du contenu des documents des projets. En même temps que les bénéficiaires, les agents des services techniques chargés de la gestion des sites ciblés apportent des réponses aux questions soulevées.

De manière générale, la mission a fait les observations et recommandations suivantes :

- dans tous les documents de projets il n'y a pas une présentation détaillée des interventions précédentes dans les sites ;
- il y a trop de forfaits dans le budget ;
- les activités des projets ne sont pas assez décrites et les rôles des différents acteurs ne sont pas précisés ;
- certains projets (AIV Gandon par exemple) n'ont pas intégré les recommandations du comité local de base de COMPACT,
- la recommandation du LBC sur le projet de Goumel, à savoir de faire porter le projet par l'ASC « Réveil » de Dagana, a été intégrée,
- tous les documents ont respecté le canevas de rédaction des projets
- les domaines focaux et programmes opérationnels du FEM ont été précisés.

A l'issue des échanges, les observations et recommandations faites par la mission, pour chaque projet, sont consignées dans les tableaux ci-après.

Projet identifié	Structure requérante	Observations et recommandations de la mission
Projet de réhabilitation de la forêt classée de Goumel.	ASC « Réveil » de Dagana.	<p>Les membres de l'OCB, lors de la présentation du projet, sont revenus sur les activités qu'ils comptent dérouler ; à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la matérialisation des limites de la forêt (bornage et pancartage), - la lutte contre la pression (acquisition de fourneaux économiques et de fours solaires), - le suivi écologique du site, - le financement d'AGR (FAED), - les formations. <p>Observations de la mission</p> <ul style="list-style-type: none"> - les recommandations du CLB ont été intégrées. - l'ASC devient porteuse du projet, en lieu et place de « ARBRES » qui va l'accompagner dans la mise en œuvre en tant que structure d'appui conseil. - les activités ne sont pas bien décrites. - les réalisations des interventions précédentes dans Goumel, notamment celles du PROVALO, n'apparaissent pas dans le document. - le budget est mal présenté. <p>La mission a formulé les recommandations ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Revoir le budget (éviter les forfaits); - Faire des pancartes avec des inscriptions aussi bien en français et qu'en langue nationale pour une bonne visibilité ; - expliciter le mécanisme de gestion et de suivi du projet et, clarifier le rôle de chacun des acteurs impliqués ; - faire ressortir les acquis des anciens projets (situation de référence) afin de bien mesurer la contribution de COMPACT ; - Etablir un protocole d'accord avec ARBRES, pour les services qu'elle va rendre à l'ASC . - prévoir la réalisation de pare-feux, - impliquer les populations de Goumel dans la réalisation des activités, - pour l'utilisation du FAED, penser à impliquer les femmes - remettre une copie des documents (projet, rapports) au service des Eaux et Forêts après avoir effectué une restitution auprès des membres de l'OCB.

Projet identifié		Structure requérante	Observations et recommandations de la mission
Projet de renforcement des capacités du Réseau des projets COMPACT	Réseau des OCB de la RBT		<p>La présentation du projet a fait ressortir les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'Ateliers de formation et d'échanges ; - Organisation de Visites d'échanges ; - couverture médiatique - production de film documentaire - ouverture d'une fenêtre dans le site web de COMPACT - activités d'éducation environnementale. <p>Observations de la mission</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'essentiel des activités sont celles déroulées dans les différents projets individuels (pas d'innovation) - La plupart des activités de renforcement de capacités ont déjà été réalisé par les OCB membres - Le document du projet, bien que respectant le canevas, est très mal présenté - Les différents points (contexte, présentation de la structure, objectifs et résultats) restent à développer. <p>Recommandations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Supprimer les formations - Mettre l'accent sur les activités de visibilité et de gestion des connaissances; - Insister sur la pérennisation des résultats des projets actuels - Expliquer les détails de l'organisation et de la mise en œuvre du projet - Réécrire le document du projet afin d'améliorer la présentation - Axer les objectifs sur 03 thèmes : (i) les leçons tirées des projets, (ii) la vulgarisation des meilleurs pratiques et (iii) la pérennisation des acquis - Faire des posters, des autocollants, des CD et des films pour la vulgarisation. - Eviter les forfaits dans le budget <p>La présentation du projet par l'OCB montre, pour l'essentiel, les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisations de causeries, - Projections de films et organisation de forums sur les cuisinières solaires ; - Démonstration culinaire dans les villages ; - Ventes de cuisinières solaires aux ménages à revenus faibles ; - Construction et équipement d'un atelier de montage de cuisinières solaires ;
Projet d'appui à la gestion durable des ressources forestières de la Réserve de Biosphère Transfrontière du		l'Association ECOPROTECT de Saint-louis.	

Projet identifié	Structure requérante	Observations et recommandations de la mission
delta du fleuve Sénégal.		<p align="center">Observations et recommandations de la mission</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation des acteurs du secteur informels ; - Mise en œuvre de la Composante institutionnelle pour le suivi du projet. <p>Observations de la mission</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le titre du projet ne fait pas ressortir le domaine focal « changement climatique » - D'après les bénéficiaires, il ya eu un engagement du recteur à octroyer un terrain pour l'installation de l'atelier dans le site de 20ha réservé à la création d'entreprises ; - Le FAED est insuffisant et son mode d'utilisation n'est pas conforme à sa philosophie ; car utiliser ici pour financer des séances de démonstration culinaire ; - On n'a pas mis l'accent sur la RBT dans le contexte - Pour un projet dit « pilote », on ne sait pas de manière précise, la manière dont se fera l'adoption de l'innovation technologique (à l'image du projet de Méhé qui a pu former des artisans producteurs et des animateurs pour la démonstration) - Les solutions aux problèmes culturels, quand à l'adoption du fourneau solaire, ne sont pas clairement expliquées. - L'accessibilité du fourneau aux populations pauvres n'est pas réglée (aucune idée sur le prix définitif du fourneau) <p>Recommandations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Revoir le titre pour mieux l'adapter aux changements climatiques - Dans le contexte, donner des informations précises (scientifiques, quantifiées) sur les problèmes que le projet compte résoudre ; - Présenter la zone d'intervention (localités des OCB partenaires ciblées), - Evoquer la RBT dans le contexte et la justification ; - Essayer de voir ce qui se fait à Méhé et dans le projet « ecovillages » ; - Mettre l'accent sur les indicateurs d'impact de l'utilisation du four solaire ; - Montrer les chances de réussite du projet (pilote) ; - Faire la lumière sur le mode d'acquisition du fourneau (achat ? production ? montage ?) - Penser à un mécanisme de pérennisation (maintien d'un prix à la portée des ménages pauvres, même après la fin du projet) ; - Intégrer un volet gestion des connaissances, - Intégrer le suivi/évaluation dans le budget ; - Bien détailler le budget et éviter les forfaits.

Projet identifié	Structure requérante	Observations et recommandations de la mission
Projet de restauration des écosystèmes et de conservation de la biodiversité dans la forêt classée de Rao et du terroir adjacent à la communauté rurale de Gandon,	Association villageoise (AIV) de Gandon.	<p data-bbox="1300 907 1332 1422">-Porter le FAED à 2millions et en faire bénéficiaire aux OCB partenaires</p> <p data-bbox="1300 907 1332 1422">Les activités prévues par le projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Préparation des champs de culture fourragère -Acquisition de semences forestières et production de plants; -Consolidation / Extension / renforcement des techniques sylvicoles -Mise en défens des jachères et protection de la régénération ; -Plantation dans les places publiques, le long des grandes artères dans les concessions et écoles / vergers; -Plantation de <i>Moringa oleifera</i> (nébédaye) ; -Fixation des dunes; -Ouverture et entretien de pare feu ; -Nettoyage des points d'eau (mares et marigots) ; -Application des règles locales pour réglementer l'agro-industrie ; -Renforcement de la Surveillance et de la police forestière ; -Promotion de la stabulation des animaux domestique à travers les fermes familiales et la constitution de réserves fourragères ; -Introduction de fourneaux améliorés, du Biocharbon, du Biobriquet et des énergies de substitution ; -Renforcement des capacités des acteurs en : Gestion des entreprises; en production maraîchère, en Technique de fauchage et de conservation de fourrages, transformation des fruits et légumes et des feuilles de nébédaye ; -Sensibilisation (émissions radio et TV) sur la lutte contre les feux de brousse et les règles locales de gestion du site, les coupes abusives, le braconnage et la gestion des pâturages; -Promouvoir les activités génératrices de revenus / AGR -Diversifier les filières AGR / GRN -Développer le maraîchage avec le système goutte à goutte. <p data-bbox="335 929 367 1288">Observations de la mission</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le projet Biodiversité Sénégal/Mauritanie a eu acquis (élaboration d'un plan de gestion, mise en place de l'AIV, et..) -Les recommandations du CLB n'ont pas été intégrées -Le titre est trop général, s'inspirant trop du plan de gestion de la forêt classée

Projet identifié	Structure requérante	Observations et recommandations de la mission
		<p>Observations et recommandations de la mission</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les activités sont tirées directement du plan de gestion -Les activités sont trop nombreuses et certaines activités (ex formations) ont été déjà réalisées par le projet Biodiversité -Les limites entre les zones d'extension des villages périphériques et la forêt classée ne sont pas précises -La notion de « terroir adjacent » n'est pas clarifiée dans le document -Les objectifs sont mal formulés et les activités non décrites, -Les activités menées au niveau de la RNC de Gandon ne sont pas mentionnées -Le mécanisme de pérennisation n'est pas bien expliqué ; on ne sait pas si le FAED qui sera utilisé ou non -Il y a une confusion au niveau du nombre d'hectares à reboiser (11 ou 24 c'est à dire 2/village) -Des erreurs de calculs sont notées dans la partie « achat semences » du budget -La stratégie d'organisation n'est pas claire -L'aménagement « des berges et cours d'eau » est budgétisée alors qu'il ne figure pas dans le projet -le budget comporte de nombreux forfaits <p>Recommandations</p> <ul style="list-style-type: none"> -Recentrer le projet sur les activités essentielles de la forêt classée -Intégrer les recommandations du LBC et revoir le titre, -Intégrer la matérialisation des limites de la forêt, -Clarifier ce qu'on entend par « terroir adjacent » -Clarifier les limites/rapports entre la FC et la RNC -Préciser les limites/rapports entre la FC et la RNC -Reformuler les objectifs et décrire les activités -Supprimer le maraichage et s'approcher du PRP comme le recommande le CLB -Donner plus de précisions sur le mécanisme de pérennisation et la stratégie d'organisation -Revoir la présentation du budget et supprimer les forfaits